


Vol. 27 n°15 Edmonton, le vendredi 16 avril 1993 12 pages 60¢




## Après 21 jours, de jolis petits poussins...



EDMONTON- Au mois de mars, après 21 jours d'attente, huit poussins sont nés dans un incubateur à l'école Ste-Jeanne-d'Arc d'Edmonton. Pendant deux semaines, ils ont ravi petits et grands. Chacun a eu l'occasion d'en prendre soin, de les caresser. Ils ont maintenant changé de logis et sont accueillis par une famille de l'école qui possède une ferme.

# A-t-on contourné l'objectif du spectacle?



**Selon Roger Lalonde, il est dommage que *«...Crystal Plamondon ait été choisie comme la cible innocente de ce détournement...»***

...à lire en page 2

## Le centre Via-alpha célèbre

...à lire en page 3

## Une maison bien spéciale

...à lire en page 6

## Un autre succès signé France Levasseur-Ouimet



(Photo Pierre Brault)

Denise (Thérèse Dallaire) ne s'en laisse pas imposer par un livreur anglophone (Brian Plastow), même si ce dernier la menace de son gros doigt.

16/04

## À chacun son arbre

...à lire en page 5

## En bref...

### Bulletin et répertoire

QUÉBEC - L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) vient de publier son Bulletin Amérique. En plus de rendre hommage à Jeanne Sauvé, on y présente un compte rendu du séminaire d'information et d'échanges qui se tenait du 14 au 18 novembre 1992 à Ottawa et celui de Québec les 23 et 24 novembre dernier.

L'AIPLF a aussi publié un répertoire des associations et des médias écrits et électroniques francophones de l'Amérique du Nord.

Ces deux publications sont disponibles auprès de Marie-Hélène Bergeron, au Secrétariat de la Région Amérique de l'AIPLF à Québec, au (418) 644-5628.

### Le décrochage scolaire...

OTTAWA - Dans son bulletin de mars 1993, le Réseau national action éducation femmes présente un dossier sur le phénomène du décrochage et des décrocheuses.

On trace un portrait des décrocheuses. On donne les signaux qui peuvent sonner l'alarme. On parle du niveau de scolarité et de sexe. On y décrit les caractéristiques essentielles des programmes destinés aux décrocheuses. L'école anti-décrochage? Oui, ça se peut! On déplore le fait qu'au Manitoba et en Alberta il y a des programmes pour les décrocheuses mais qui ne sont offerts qu'en anglais. Il y a aussi un article sur la plaie de la compétition

Pour obtenir une copie de ce bulletin, on peut communiquer avec AEF à la régionale de l'ACFA d'Edmonton au 469-4401.

# A-t-on contourné l'objectif du spectacle?

**CAROLE THIBEAULT et APF**

OTTAWA- Radio-Canada réserve une surprise cet automne à ses fidèles téléspectateurs francophones d'un bout à l'autre du pays.

Pour souligner le 40ième anniversaire de la télévision française hors Québec de la Société Radio-Canada et en hommage aux communautés francophones du Canada, le réseau français diffusera cet automne une émission spéciale de 90 minutes consacrée aux francophones hors Québec, «Nous parlons français aussi».

On a déjà enregistré la partie spectacle de l'émission au Centre national des arts d'Ottawa, qui mettra en vedette des noms connus et moins connus de la chanson francophone. Ceux qui ont assisté au spectacle, sur invitation seulement, ont pu apprécier le talent d'Edith Butler, Daniel Lavoie, Hart Rouge, Marie Carmen, Breen Leboeuf de même que de Richard Séguin. Yves Duteil était spécialement venu de France pour interpréter deux de ses chansons, dont **La langue de chez-nous**, véritable hymne à la beauté de la langue française.

Cinq artistes moins connus de la francophonie canadienne avaient la chance de performer devant des milliers de téléspectateurs. Dans un compte-rendu du spectacle, Yves Lusignan, journaliste à l'Agence de presse francophone (APF),



Roger Lalonde



Yves Caron

mentionnait: «La performance de Crystal Plamondon en a cependant intrigué plus d'un dans la salle. Celle-ci a choisi d'interpréter une première chanson en anglais au son d'un tambour amérindien. L'ironie, c'est que Daniel Lavoie venait tout juste de la présenter aux spectateurs en saluant au passage les jeunes artistes qui, d'un bout à l'autre du pays, avaient choisi de chanter en français! Pour tout dire, elle a fait une folle d'elle, et son petit rigodon n'a rien fait pour arranger les choses!». Marie-Jo Thériault du Nouveau-Brunswick a également fait l'objet d'une critique pour avoir chanté en «chiac» que même les Acadiens avaient du mal à comprendre.

Tant la critique que la présentation du spectacle ont suscité de nombreuses réactions chez les diverses personnes impliquées dans cette réalisation.

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) se pose d'ailleurs plusieurs questions sur les buts réels du producteur Guy Latraverse qu'elle accuse d'avoir délibérément choisi les chansons qu'ont interprétées les artistes. «La Fédération enverra deux lettres dont une au producteur pour souligner que nous n'apprécions pas qu'il ait contourné l'objectif du spectacle pour en faire une étude sociologique et qu'il ait voulu démontrer qu'il y avait un certain taux d'assimilatioin chez les francophones à l'extérieur du Québec et que, malheureusement, ce soit Crystal Plamondon qui ait été choisie comme la cible innocente de ce détournement», de souligner le président, M. Roger Lalonde.

La Fédération se posait même des questions sur l'attitude colonialiste et impérialiste des Québécois envers les autres francophones du pays.

Quant à Yves Caron, responsable du secteur culturel à l'Association canadienne-française de l'Alberta et trésorier à la FCCF, il trouve dommage que le producteur ne se soit pas doté d'un réalisateur plus sensible et plus connaissant des réalités des minorités francophones. «Ma grand critique, affirme-t-il, c'est au niveau de la mise en scène. C'est qu'il ne poursuivait pas l'objectif d'aider à lancer nos artistes qui sont inévitablement plus petits. C'était encore une nouvelle plate-forme pour les grands artistes». Soulignons que l'émission, une fois terminée, sera également vendue en Europe et en Afrique.

**Le producteur s'en lave les mains**

Pour ce qui est du producteur, Guy Latraverse, il constate que, d'après leurs réactions, les francophones de l'extérieur du Québec sont des gens «très très susceptibles».

Il nie également qu'il a imposé son choix de chansons tant pour Crystal Plamondon que pour Marie-Jo Thériault. «Ce que j'aurais fait, c'est plutôt des pressions dans le sens contraire parce que je voyais venir les problèmes d'avance et ce n'est pas ça que j'aurais fait si j'avais eu à décider tout seul. C'est son choix à elle (Crystal Plamondon), et on l'a respecté».

Bien que quelque peu ennuyée par tous ces bouleversements à la suite du spectacle, la gérante de l'artiste franco-albertaine, Geneviève Moquin, demeure toutefois avare de commentaires. «On n'a pas vraiment de commentaire là-dessus. La seule chose serait peut-être que dans un avenir rapproché, on espère qu'on aura la chance de faire des spectacles comme ça pour lesquels on serait mieux préparé avec du matériel plus approprié aux circonstances».

Après tout ce brouhaha, les spectateurs n'y verront que du feu et n'entendront pas cette chanson au mois de septembre lorsque Radio-Canada télédiffusera l'émission spéciale. Sitôt l'enregistrement terminé M. Latraverse, en consultation avec la Société Radio-Canada, a pris la décision de couper cette prestation controversée, pour ne retenir que le rigodon de Crystal Plamondon.

Une équipe de tournage doit maintenant sillonner les provinces canadiennes au début de l'été pour «illustrer les joies et les difficultés des francophones hors Québec». Guy Latraverse a d'ailleurs garanti qu'une de ces séquences serait tournée en Alberta.

## Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

**Mercredi le 17 avril 1968, vol.1, no. 22**

- Intéressante assemblée annuelle à la Rivière-la-Paix
- Le Canadien Pacific recevra en octobre les avions de type Boein 737-200
- Vous rendez-vous à l'Assemblée générale? (éditorial)
- A.C.F.A. Assemblée générale annuelle des membres Auditorium du Collège Saint-Jean 27 avril 1968

# Le centre Via-Alpha célèbre son 1er anniversaire

SAINT-PAUL- Le 23 mars dernier, c'était fête à St-Paul pour une dizaine de personnes, adultes et enfants, engagés dans le programme d'alphabétisation en français. Le Centre Via-Alpha est le premier centre de son genre à l'ouest du Manitoba. Il doit son existence aux bénévoles qui travaillent à de nombreux bingos pour la survie de leur école. Une quarantaine de personnes de la communauté se sont jointes à eux. Elles ont pu partager, jaser ou participer à des jeux «éducatifs», il va sans dire. Un grand merci à toutes ces personnes, engagées de près ou de loin et qui croient en ce programme d'une richesse sans frontière.

Le programme d'alphabétisation en français existe à St-Paul depuis 1988. Les premiers courss'offraient dans la cuisine de Marie-Claire Brosseau. Par la suite, grâce à l'appui de l'ACFA, les apprenants voulaient leur école. Lise Holeton et Yvonne Joly y ont cru. Un merci tout spécial à ces deux femmes extraordinaires.

Deux formatrices convaincues, Angélina Pelchat et Angèle Buteau, se rendent au Centre tous les mardis et jeudis matin afin de répondre aux besoins de leurs apprenants. Un programme d'alpha familial a également pris naissance au mois de janvier dernier. Ce programme est offert les mercredis et jeudis, de 16h à 17h, afin de répondre aux besoins des enfants.

L'alphabétisation, c'est plus que d'apprendre à lire, à écrire et à compter. L'alphabétisation, c'est se donner la chance de grandir et d'ouvrir de nouvelles portes.

Selon Angèle Buteau, «alphabétiser une personne, c'est de la prendre où elle est et de l'amener où elle veut aller dans son développement autant personnel qu'éducatif».

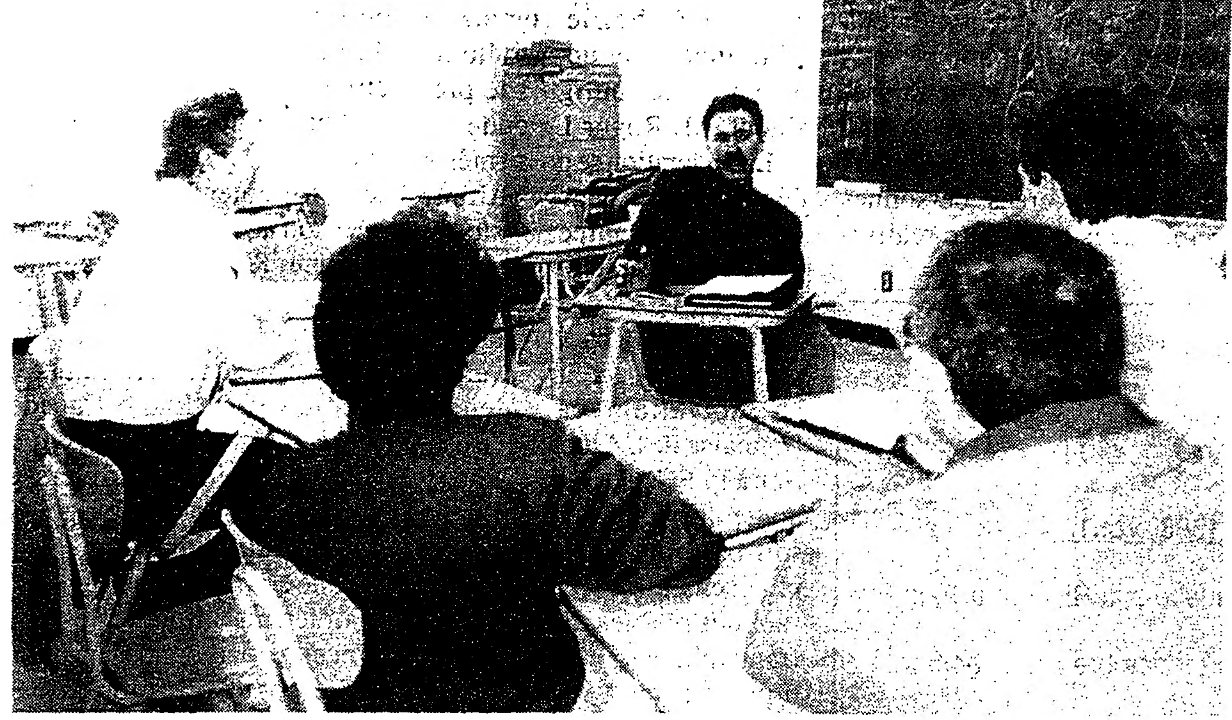
Le mot d'ordre au Centre Via-Alpha: «Seul quelqu'un qui m'aime peut m'enseigner quelque chose», (Goerthe)



(Photo Laurianne Langevin)

**Joanne Mahé (enfant), Rita St-Arnault, Laval Pelchat (visiteur), Rémi St-Arnault, Marianne Harris, Adèle Dallaire-Hétu, Marie-Claire Brousseau. De dos, Laurent Brousseau et Angélina Pelchat (formatrice)**

# Premier colloque sur l'éducation française



(Photo Lina Labonté)

**Lors du colloque, Yvon Mahé a donné un atelier portant sur l'aspect chrétien dans les écoles francophones.**

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Le premier colloque sur l'éducation française parrainé par la Société de parents pour l'éducation française de Plamondon a eu lieu les 26 et 27 mars derniers à Plamondon.

Environ une trentaine de personnes se sont donné l'occasion de participer à un atelier ou à un autre.

Le colloque avait pour but d'informer la communauté intéressée par l'éducation française ainsi que les parents francophones de la région.

La soirée du 26 mars a débuté par un atelier portant sur les personnalités et les dynamiques de groupe animé par M. André Piquette, psychologue. Les participants ont fait un exercice afin de déterminer leur type de personnalité. Cette information aide à mieux se comprendre et à s'apprécier et aide aussi dans les relations interpersonnelles.

Le samedi 27 mars, il y a eu choix entre trois ateliers offerts en français et en anglais: «Comment vivre l'aspect chrétien dans nos écoles» avec M. Yvon Mahé, «Que peut-on faire pour que nos enfants vivent leur double héritage (mariage exogame)» avec Lise Holeton et « Le préscolaire: est-ce nécessaire à Plamondon» avec l'animatrice Mme Colleen Ouelette, professeure à Saint-Paul.

Tous les participants ont tiré beaucoup d'information de chaque atelier et se sont affirmés davantage dans leur vision et objectifs et ont partagé la réalité dans leur vécu. Le bagage de connaissances partagées par les animateurs a été très apprécié.

L'assemblée annuelle a eu lieu en après-midi en présence d'une douzaine de membres. Dans son rapport, le président, Philip Ménard, a résumé les démarches entreprises par la Société au cours de la dernière année. Il a remercié les membres, les parents, les bénévoles qui siègent sur les comités, qui travaillent à l'écoles, infatigables et déterminés. Il a aussi remercié le directeur et les professeurs de l'école qui font partie de la réalisation de notre rêve, par leur persévérance constante au programme. En terminant, M. Ménard soulignait «qu'il y a un cheminement de la part de tous qui nous fait grandir, et qui fera grandir dans le futur».

Pour terminer la journée, les gens ont eu le plaisir d'écouter l'orateur de St-Isidore, M. Yvon Mahé. Il a débuté avec la citation bien connue de Mme Antonine Maillet: «Un francophone qui veut être un francophone...». Il a continué en disant «que l'appartenance à la francophonie est très fragile et qu'il faut la nourrir. Il faut qu'elle soit nourrit par toute la communauté, le foyer, l'école, les enfants et les parents. Il faut renouveler notre identité car elle est moderne. Il y a des défis; il faut les envisager dans

...suite en page 7

# En bref...

## 5 258 emplois

OTTAWA - Des données compilées par le Conseil canadien de la coopération (CCC) démontrent que plus de 700 000 francophones hors Québec sont membres de 335 coopératives. Ces coopératives emploient 5 258 personnes. Elles comptent aussi des actifs de 3,7 millards de dollars et ont réalisé un chiffre d'affaires de 320 millions de dollars en 1991.

## Aménagement des terres

LETHBRIDGE - Le Canada sera l'hôte, cet été, d'un atelier international sur l'aménagement durable des terres, dont l'objet est de sauvegarder les réserves en terres mondiales afin de permettre une production agricole future et d'améliorer la qualité de l'environnement.

Le Second atelier international sur l'aménagement durable des terres pour le 21e siècle se déroulera à l'Université de Lethbridge en Alberta du 20 au 26 juin 1993.

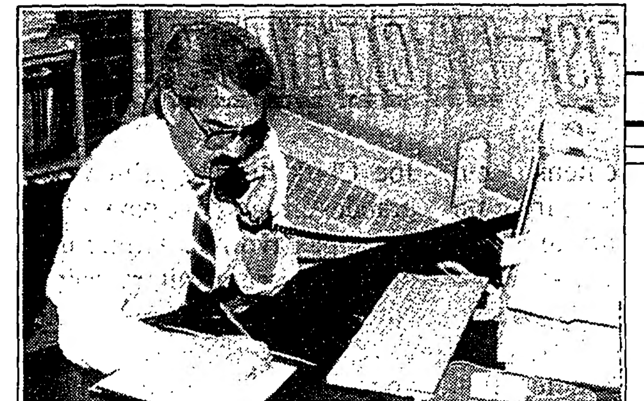
Plus de 200 délégués provenant de toutes les régions du monde suivront les divers exposés faits par des experts du Canada, des États-Unis, et d'un certain nombre de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et discuteront des enjeux que suppose la protection des sols qui rendent la vie possible sur notre planète.

## Nomination

BONNYVILLE - Les commissaires du Conseil des écoles catholiques du Lakeland no 150 ont approuvé la nomination de Madame Jo-Anne Jackson au poste d'adjointe au directeur général de la commission scolaire pour la période allant du 16 août 1993 au 30 juin 1996. Elle agit présentement, pour un an, comme adjointe au directeur général du district.

## Nouveau représentant

BONNYVILLE - Un nouveau représentant de «4 WING» de la base militaire de Cold Lake a été nommé pour siéger au Conseil des écoles catholiques du Lakeland no 150. Le nouvel agent de liaison est le Major Gaétan Royer qui remplace le Major François Gagnon.



EDITORIAL

par Pierre Brault

# Un Sommet économique très important!

C'est du 16 au 18 avril que se déroule à Ottawa le **Sommet économique national de la francophonie canadienne**. Ce sommet est sous l'égide de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et du Conseil canadien de la coopération (CCC). Le thème du Sommet est: «Vers une prise en charge du développement de nos communautés». Ce Sommet économique est crucial pour l'avenir des communautés francophones canadiennes.

Il est grand temps que des associations comme celles mentionnées plus haut prennent l'initiative de tenir un sommet économique pour les communautés francophones «hors Québec». On semblait avoir oublié que si l'on veut que nos communautés francophones à travers le pays aient une force politique certaine et non le contraire, il faut inévitablement que ça passe par un secteur économique fort.

Le contenu des ateliers thématiques et des ateliers-conférences est intéressant et permettra certainement aux participantes et aux participants d'amorcer une réflexion sur une foule de sujets touchant l'économie comme l'accessibilité au capital; le partenariat entreprises-communautés; la formation professionnelle et le développement de l'emploi; les composantes d'une stratégie de développement régional; tourisme, culture et économie: la mise en marché de la francophonie; la participation des femmes et des jeunes à l'économie, etc.

Il sera très important que toutes les participantes et tous les participants arrivent à Ottawa avec l'idée principale suivante en tête: **la réflexion doit se faire sur une base «affaires»**. Le mot «**subvention**» devra être **très peu** employé, considérant surtout que les différents paliers de gouvernement effectuent des coupures budgétaires drastiques par les temps qui courent. Il faudra que les communautés francophones comptent sur leurs propres ressources (elles en ont une foule de ressources) et sur une volonté collective ferme de se doter d'un pouvoir économique fort mais surtout viable et durable.

Il faudra parler de coopération, de coopératives, de Chambres de commerce, d'associations de marchands, de professionnels, etc. Il faudra trouver une stratégie pour maximiser la concertation des réseaux économiques actuels, mais aussi chercher à en créer de nouveaux dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

Si au niveau politique canadien, les communautés francophones «hors Québec» n'ont pu compter sur l'appui des Québécois au cours des dernières rondes de négociations constitutionnelles, pourront-elles compter sur eux dans le domaine économique?

L'économie étant le sujet favori des Québécois depuis le début de la Révolution tranquille de 1960; considérant qu'ils ont très bien réussi et continuent à réussir grâce à des mécanismes d'investissement qu'ils se sont donnés; considérant que plusieurs entrepreneurs québécois lorgnent de plus en plus vers des débouchés hors des frontières québécoises, le marché québécois étant à toutes fins pratiques saturé; considérant aussi que l'on parle de plus en plus d'un marché libre-échange entre les provinces canadiennes, il sera intéressant de voir jusqu'à quel point les communautés francophones canadiennes pourront tirer parti des situations énumérées plus haut.

Il faudra faire preuve de dynamisme, d'originalité, de courage, de détermination, de vision.

Quand on construit quelque chose, il faut commencer par établir des bases solides. Rien ne sert d'avoir un toit à l'épreuve de toutes les intempéries si les fondations ne tiennent pas le coup.

Il faudra aussi commencer par nettoyer le terrain. Si la FCFA veut partir du bon pied, elle devra d'abord démontrer qu'elle est la porte-parole de toutes les communautés francophones «hors Québec», sans exception, et qu'elle est à leur service en travaillant sur plus d'un dossier à la fois.

Il faudra aussi qu'elle s'assure de la participation active de tous ses membres, sans exception. Le conflit entre la FCFA et l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a, à mon avis, assez duré. Il est dommage que la communauté francophone de l'Alberta ne puisse, à cause de ce conflit, participer pleinement et activement à toutes les activités nationales. Dans un tel contexte, elle a tout à perdre et Dieu sait qu'elle ne peut se permettre de perdre davantage, n'ayant effectivement que très peu.

Je fais donc appel à la bonne volonté et à la générosité des deux parties impliquées, leur demandant de tenter un ultime effort de réconciliation. Elles doivent prendre tous les moyens pour solutionner ce différent, en considérant même la possibilité d'accepter l'intervention d'une tierce partie. La francophonie canadienne ne peut se permettre une situation semblable plus longtemps pour le bien de tous et chacun. Rester sur ses positions n'a jamais rien réglé et il faut reconnaître que tout problème a sa solution. Cherchez-la ensemble.





Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.




**Nous voulons votre opinion!**

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

COMMENTAIRE

## En vérité je vous le dis...

Depuis qu'aux Etats-Unis le président Johnson a lancé en 1964 l'idée d'une «société juste», la pauvreté comme phénomène social n'a cessé d'être étudiée sous toutes ses formes par le biais d'études scientifiques ou pseudo-scientifiques. Il a déjà été dit d'une façon presque méchante qu'il y a plus d'études sur les pauvres qu'il y a de familles qui vivent dans la pauvreté.

Toutes les excuses sont bonnes pour sombrer dans l'inaction. On s'est évertué à mesurer la pauvreté, à l'observer, à mener des enquêtes auprès des ménages, à raffiner les méthodologies et les définitions et à ventiler les statistiques. Mais toutes ces acrobaties n'ont pas enrayer la brutale vérité qui est qu'au début de la décennie, le taux global de pauvreté individuelle s'établissait à 15,3 % soit 3,6 millions de personnes vivant dans la pauvreté. En 1990, Ah! la bonne nouvelle, après des hauts et des bas le taux était de 14,6 %, alors qu'on dénombrait 3,8 millions de pauvres. Voici donc quelques faits saillants basés sur les données de 1990:

-Il y a plus d'un million d'enfants de moins de 18 ans vivant dans la pauvreté: un enfant sur six. On ne devrait donc pas être surpris des événements tels que ceux qui viennent de survenir à Davis Inlet.

-Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les chiffres sont de 554,000, soit 19,3 % de la population des aînés.

-Chez les personnes vivant seules, le taux de pauvreté dépassait les 34 %.

-Le risque de pauvreté est beaucoup plus grand pour les femmes que pour les hommes. Par exemple, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête affichaient un taux de pauvreté de 60,6 %, soit un chiffre plusieurs fois plus élevé que les niveaux enregistrés chez les couples mariés.

Le profil de la pauvreté au pays est beaucoup plus terne qu'on ne le pense. Y-a-t-il du progrès? Les gouvernements prennent-ils les bons moyens pour enrayer ce fléau? Comment faire pour réduire le poids de ce problème socio-économique? Plusieurs actions peuvent être prises et plus particulièrement les suivantes:

1) Les gouvernements doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour encourager le travail des épouses. En effet, en 1990, on note que 8,3 % des familles étaient pauvres. Sans le revenu des épouses, ce chiffre aurait plus que doublé (17,3 %). Dans ce contexte, un programme national de garderies n'est pas un caprice, mais une nécessité.

2) Il faut améliorer les régimes de retraite. L'espérance de vie et les besoins des aînés sont souvent plus élevés qu'ils ne le pensent. Les gouvernements doivent encourager le secteur privé, par l'introduction des avantages fiscaux, à promouvoir les régimes privés de retraite. Si cela n'est pas fait, on risque de voir de plus en plus des aînés sombrer dans la pauvreté.

3) Il n'est pas étonnant de constater que le taux de pauvreté des adultes de moins de 65 ans suit généralememnt de près l'évolution du taux de chômage. Donc, la pénurie de bons emplois est la cause majeure de la pauvreté. Le chômage devrait être l'ennemi public numéro 1. Qu'on mette fin à ce choix entre l'inflation et le chômage. La création d'emplois devrait être la priorité gouvernementale. Des «primes» pour la création d'emplois devraient être instaurées dans le secteur privé.

4) Qu'on retourne aux sources. L'éducation est le meilleur moyen de combattre la pauvreté. Tout le phénomène de «décrochage» au niveau secondaire devrait être réévalué. Les enfants des pauvres présentent un plus haut risque de décrochage et la pauvreté engendre la pauvreté. Ceci peut et devrait être corrigé.

5) Il faudrait encore des programmes de formation...mais assurons-nous qu'ils soient en harmonie avec les emplois existants. La formation professionnelle est la meilleure assurance contre le chômage et la pauvreté.

6) On associe avec raison la pauvreté au chômage. Il faut mettre l'emphase sur le deuxième revenu familial qui s'avère une excellente façon de combattre la pauvreté. En fait, en 1990, les familles à un seul revenu avaient un taux de pauvreté de 22,1 %, tandis que dans les familles à deux revenus, le taux de pauvreté n'était que de 5,7 %! Et dire que certains suggèrent fortement que la place de la femme est dans un foyer...un foyer pauvre, je suppose!

Il ne suffit de dire, comme le vieux proverbe, «aide-toi et le ciel t'aidera». Les gouvernements ont une responsabilité et doivent jouer un rôle important.

**ANTOINE ZATALAN**

*Les opinions exprimées dans la chronique «Commentaire» sont la responsabilité exclusive des signataires.*

COURRIER DES LECTEURS

## L'ACFA, la FCFA et les autochtones

*Ce texte est publié en réponse à la lettre de M. Gilbert Lemire parue dans le Franco du 26 mars dernier.*

L'Association canadienne-française de l'Alberta a décidé, en janvier dernier, de suspendre son adhésion à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Nous n'avons pas pris cette décision à la légère. C'est après une longue réflexion que l'exécutif de l'ACFA a recommandé de suspendre son adhésion à la FCFA. Nous avons également formulé des conditions de réintégration.

Au cours des dernières années nous avons été confrontés à de nombreuses reprises à des décisions de notre fédération nationale qui ne tenaient pas compte des besoins de notre communauté et qui allaient même parfois à l'encontre de ces besoins. Le débat constitutionnel a cristallisé nos positions. Nous avons senti à certaines occasions que la FCFA était prête à laisser glisser les intérêts de notre communauté.

Il existe au Canada un certain nombre de fausses conceptions sur la francophonie canadienne. Une de ces conceptions veut que les seules communautés francophones viables soient celles où un gouvernement provincial est ouvert au fait français. C'est ainsi que les communautés dotées d'un gouvernement moins généreux verront leurs efforts être récompensés tout au plus par quelques miettes.

Nous ne nous sommes pas «séparés» des francophones des autres provinces pour autant. Nous continuons à communiquer avec eux et notre communauté est toujours membre de nombreux organismes nationaux où ils sont représentés.

LES AUTOCHTONES

Vous mentionnez dans votre lettre nos relations avec les autochtones. Nous sommes très fiers des relations que nous entretenons avec les représentant-es des premiers habitants de notre pays.

Nous n'avons pas été bien préparés à des relations harmonieuses avec les autres groupes qui vivent au Canada. Ce ne sont pas les descriptions de nos livres d'histoire et nos visites dans les réserves qui nous ont donné une bonne image des autochtones. Nos discussions avec leurs leaders ont cependant démontré que nous avons plus en commun que nous pouvions l'imaginer.

Dans l'histoire du Canada, on nous apprend que les autochtones nous ont donné le sirop d'érable, les raquettes, les traîneaux à chiens. Leur contribution à notre survie sur ce territoire ne s'arrête pas là. Tout au long des négociations constitutionnelles, ils ont défendu nos intérêts. Ils nous ont intégré dans leur délégation quand tous nous fermaient leur porte.

Nous croyons que, comme citoyens, nous devons bâtir des ponts entre nos communautés sans sacrifier ce que nous sommes. Le Canada a de grands défis à relever. Le Très Honorable Joe Clark disait «qu'une des grandes erreurs de ce pays, c'est de ne pas avoir su donner une place légitime au fait français.» Nous croyons que la seule façon d'atteindre cet objectif, c'est de reconnaître nos différences et de travailler pour que les droits des francophones et de tous les Canadien-nes soient équitables d'un océan à l'autre.

**Le président,**
**Denis Tardif**

# À CHACUN SON ARBRE

## LA GÉNÉALOGIE

CHRONIQUE #2 de la S.G.N.O.

Toutes sortes d'informations peuvent vous être utiles en commençant votre généalogie; même si ces informations ne sont pas vérifiées encore. Il faut tenir compte des dates et des lieux de naissances, de mariages ou de décès; ne pas oublier le métier, l'âge au décès et la cause de celui-ci, la demeure actuelle, etc.

Une lettre à la paroisse de naissance, de mariage ou de décès vous obtiendra plus que probable les prénoms et surnoms des parents, leur âge, d'où ils viennent, et parfois la religion ou la nationalité, le sexe, etc. Au Québec, la défunte est inhumée sous son nom propre et non sous celui de son mari.

Pour une somme nominale (10$ si vous connaissez l'année) Statistique Canada à Edmonton ou Calgary vous enverra une copie d'un acte de décès. Présentez-vous en personne, car Statistique Canada pourrait avoir beaucoup d'information à propos des parents, lieu de naissance, etc.

Les dictionnaires généalogiques vous seront des plus utiles si vous connaissez vos arrières grand-parents (surtout au Québec).

1. Le dictionnaire Mgr Cyprien Tanguay (7 volumes) contient 500,000 actes de baptêmes, mariages et sépultures du début de la colonie à 1760. Ils sont disponibles au Centennial Library, Rutherford Library, U.de A., Société H.et G. de Smoky River à Donnelly.

2. Le dictionnaire Drouin (3 volumes) couvre la période 1608-1760. Disponible à la bibliothèque S.G.N.O., Société H.et G. de Smoky River à Donnelly, à la Centennial Library.

3. Le dictionnaire Jetté (1 volume) est le plus complet de tous. Il couvre la période 1608-1730. Disponible à la bibliothèque S.G.N.O.

4. Le dictionnaire Eloi-Girard Talbot (11 volumes) est un recueil de généalogies des comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac 1625-1946. Disponible à la bibliothèque S.G.N.O.

5. Le dictionnaire Eloi-Girard Talbot (16 volumes) est le recueil des comtés de L'Islet et Bellechasse, 1971. Bibliothèque S.G.N.O.




Dans la prochaine chronique, je vous parlerai d'autres sources importantes de renseignements, soit à la bibliothèque de la Société Généalogique du Nord-Ouest, à la Société Historique et Généalogique de Smoky River à Donnelly ou ailleurs.

**H. Fortier**

# La communauté participe à la construction d'une maison

PATRICK ALLARD

LEGAL- Dimanche le 28 mars dernier se déroulait une journée portes ouvertes chez Gérald et Lorraine St-Martin de Legal. Banalité me direz-vous. Il y a des journées comme ça chaque dimanche pour vendre des maisons, qu'est-ce que celle-ci a de spécial?

Celle-ci était spéciale en ce sens qu'elle avait pour but de remercier les gens qui ont travaillé bénévolement à la construction de cette maison unique, qui facilite la vie de Gérald, atteint depuis huit ans de sclérose en plaques. Une soixantaine de personnes ont visité la maison à laquelle ils ont contribué de leur temps et de leur talent.

La maison a été construite par les soirs et par les fins de semaine, de la fin août à la mi-novembre par plus de cinquante hommes. En plus, des femmes ont nourri ces hommes durant les travaux. Le chantier ressemblait un peu à ce que l'on pouvait voir à une certaine époque; tout le monde mettait la main à la pâte. Tom Laberge et Denis Létourneau étaient les personnes en charge des travaux. Denis a aidé la famille à faire les plans pour la maison. «On avait peur de faire le projet, on ne pensait pas que tout le monde allait aider. Le Seigneur était présent car tout a tellement bien été. On a reçu plus qu'on pensait» de dire Lorraine St-Martin qui tient à remercier tout le monde pour leur contribution et les Chevaliers de Colomb qui ont aussi aidé.

Les principales différences de cette maison sont: elle a un niveau de plancher, la salle de bain est grande et équipée d'une douche spéciale (roll in shower), les portes sont plus larges, il y a une rampe d'accès dans le garage et la cuisine est adaptée.

Gérald St-Martin, qui travaille en informatique pour une entreprise de Fort Saskatchewan, est atteint de sclérose en plaques depuis huit ans. La sclérose en plaques est une maladie qui s'attaque à la colonne vertébrale; c'est comme si la moëlle épinière était court-circuitée. La maladie a des symptômes différents pour chaque personne et c'est un peu pourquoi elle est difficile à diagnostiquer. C'est une maladie imprévisible.

Dans le cas de Gérald, la progression a été assez lente. Au début, il boitait alors ils ont fait des tests et ont découvert la maladie. Bien qu'affecté par cette maladie, Gérald fonctionne le plus normalement possible, sa voiture est adaptée, il travaille toujours et a des loisirs comme tout le monde.

Il y a un groupe de support pour la sclérose en plaques à Morinville une fois par mois. Pour avoir plus de renseignements au sujet de ce groupe, vous pouvez communiquer avec Lorraine St-Martin à Legal.



**Gérard St-Martin peut circuler librement dans la maison qui a été construite spécialement pour son handicap. Par exemple, les cadres de portes sont plus grands pour faciliter le passage de son fauteuil roulant.**

# La minorité applaudit debout

ISABELLE GAGNON

EDMONTON - Après avoir bien ri, les gens réunis à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean se sont tous levés pour une longue ovation. C'était la première de *Bureau de la minorité, bonjour!*, la dernière oeuvre de France Levasseur-Ouimet. Présentée par l'UniThéâtre, la pièce mettait en vedette Thérèse Dallaire, Louisette Villeneuve et Denise Lavallée. Le tout dans une mise en scène de France Levasseur-Ouimet.

Pour la première fois en 50 ans, un Premier ministre provincial vient visiter les représentants de la francophonie. Quand «ça fait 150 ans qu'on se bat « pour faire reconnaître ses droits, c'est tout un événement!

Mais voilà qu'une tempête épouvantable paralyse le pays entier... tandis que la présidente et le directeur-général de l'association discutent constitution à Ottawa. Les seules à être sur place au Bureau de la minorité sont une réceptionniste, une secrétaire et une stagiaire. Que faire? Il faudra tout de même bien le rencontrer, ce Premier ministre!

Thérèse Dallaire donne une interprétation excellente et très dynamique dans le rôle de la réceptionniste. Denise est une passionnée à la langue bien pendue. Elle affirme fièrement «je suis née ici, mon père aussi, son père aussi.»

Quant à Céline, la secrétaire de direction, elle vient du Québec. Elle vit dans l'Ouest depuis des années et s'y est «creusée des racines». Pourtant, elle ressent encore le besoin de faire des comparaisons entre l'Ouest et «la belle province». Céline est sensible au combat que mènent les représentants francophones. Mais elle n'en ressent pas vraiment l'urgence et elle trouve que Denise prend les choses trop au sérieux. Louisette Villeneuve interprète ce rôle avec une justesse et une sobriété qui rendent parfaitement les côtés à la fois prudes et attachants de Céline.

Enfin, Angéline (Denise Lavallée) est stagiaire. Si elle travaille au bureau, c'est uniquement pour pouvoir se dire secrétaire bilingue. Les questions de politique, très peu pour elle! De plus, elle truffe chacune de ses phrases de mots anglais. «Angie» représente ces jeunes que l'on dit souvent blasés, désintéressés. Mais est-ce vraiment le cas? Dans le fond, Angéline souffre plutôt d'un sentiment d'infériorité quant à sa langue maternelle. Jusqu'à ce que Denise lui apprenne à être fière de son français à elle : son français «de la plaine».

Finalement, c'est Denise qui sera désignée pour rencontrer le Premier ministre. Et, si elle se montre bien courageuse face à ce défi, ça ne l'empêche pas de se sentir bien seule. Elle est toujours aussi drôle, mais c'est peut-être pour ne pas pleurer. *Bureau de la minorité, bonjour!* comporte beaucoup de bons moments. Par exemple, Denise est confrontée coup sur coup à deux individus qui incarnent les grands courants d'incompréhension auxquels fait face la minorité francophone.

Le premier est un livreur anglophone - rendu de belle façon par Brian Plastow. Il accuse, avec beaucoup d'agressivité, les francophones d'être des profiteurs gâtés par le gouvernement.

Tout de suite après arrive Edgar Lanteigne, un journaliste de Radio-Canada qui «s'ennuie déjà de son Saint-Laurent.» Comme certains Québécois, il ne comprend rien à la cause des francophones «hors Québec». Toutefois, ce n'est pas surprenant puisqu'il ne les connaît pas et croit qu'ils ne sont que quelques centaines.

Grâce au travail de tous les comédiens et artisans de la pièce, *Bureau de la minorité, bonjour!* est une réussite.

Par cette oeuvre, France Levasseur-Ouimet rend un bel hommage à l'A.C.F.A. et à tous ceux qui, «depuis 150 ans», se battent pour la francophonie d'ici en 1992. Cette dernière oeuvre de l'auteure de *La guerre des mots* devrait être de celles qui restent.



(Photo Pierre Brault)

**Louisette Villeneuve (Céline), Thérèse Dallaire (Denise) et Denise Lavallée (Angéline) ont donné une performance remarquable.**

## Colloque

*...suite de la page 3*

un esprit large, ouvert, vigilant, accueillant, solidaire, qui interpelle d'aller plus vers la francité, la qualité du français. En somme, il y a des défis avec les écoles car on vise l'excellence dans l'éducation et ils posent des obstacles dans tout l'ensemble de la communauté. Il y a un réseau de possibilités à notre disposition. Il reste que la communauté exige et élargisse ses moyens en fonction de nos jeunes afin de réaliser des élèves et des enfants parlant français».

# L'exposition PrintArt

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Pour une deuxième année consécutive, les artistes en arts visuels ont été appelés à participer au Festival des arts, qui se déroulera du 1er au 8 mai, de concert avec le 4e Gala albertain de la chanson.

On se souviendra que l'an dernier un premier «Groupe des six» est né par le biais du Festival des arts. Cette année, douze artistes auront la chance d'exposer leurs oeuvres soit en peinture, en sculpture ou en photographie. Cette exposition, dont le vernissage aura lieu la première journée du Festival et qui demeurera en montre pendant toute la durée du Festival, portera le nom de «PrintArt». Parmi ces douze artistes, la moitié seront retenus pour composer le deuxième «Groupe des six».



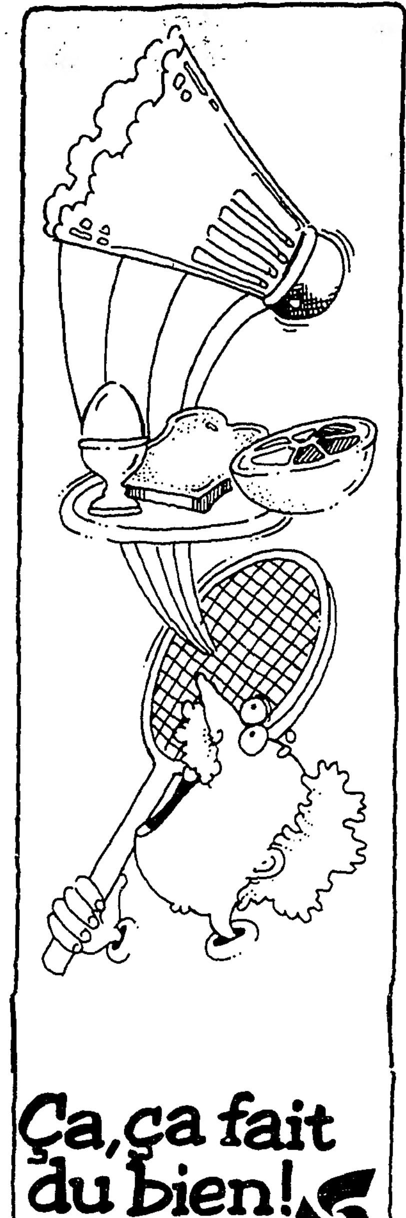


CRTC Avis public Canada

CRTC - Avis public 1993-28 - Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 7. EDMONTON (Alta). Demande (921082400) présentée par NEWCAP BROADCASTING LIMITED, suite 1800, 45, prom. Alderney, Darthmouth (N.-É.) B2Y 2N6, en vue de renouveler la licence de CKRA-FM Edmonton, qui expire le 31 août 1993. Examen de la demande: Station radiophonique CKRA-FM, 4552 - 99 Rue, Edmonton (Alta). 8. EDMONTON (Alta). Demande (922147400) présentée par THE FIRST ALBERTA CAMPUS RADIO ASSOCIATION en vue de renouveler la licence de radio de campus communautaire de CJSR-FM Edmonton, qui expire le 31 août 1993. Examen de la demande: Station radiophonique CJSR-FM. Pièce 224, Édifice Student Union, Université de l'Alberta, Edmonton (Alta) T6G 2J7. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et les bureaux régionaux du CRTC: 800, rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 5 mai 1993. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la section des Affaires publiques du CRTC à Hul au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou au bureau régional de Vancouver au (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission






Paroisses francophones
## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

**Saint-Albert**
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

**Sainte-Anne**
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

**Saint-Thomas d'Aquin**
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Saint-Joachim**
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Sainte-Famille à Calgary**
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

**Base Militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park**
Samedi: 19h

# DÉCÈS

## SIMONEAU

M. Albert Simoneau est décédé le 27 mars 1993, à l'âge de 92 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Anna, ses enfants: Yvonne (Laurent) Bouchard de Falher; Antoine (Thérèse) de High Prairie; André (Mary) de Wetaskiwin; Annette Blais de Grande Prairie; Jean (Jeannine) de Barrhead; Roger de Edmonton; Émile de Girouxville; Georges (Clover) de Jean-Côté; Paul de Fort Nelson; Juliette (Lionel) Chailler de Falher; Henri (Cécile) de Calgary; Cécile (Leonard) Vallentgoed de Grande Prairie; 49 petits-enfants, 35 arrière- petits- enfants ainsi que deux frères, Arthur et François; deux soeurs Aurore et Blanche.

La messe de la Résurrection a été célébrée le 31 mars dernier en l'église Notre-Dame de Lourdes de Girouxville. La direction des funérailles était confiée à Chapel of Memories de Peace River.

## REMERCIEMENTS

Un merci sincère à la parenté, à tous les amis et les voisins qui ont témoigné de la sympathie, apporté réconfort et support. Remerciements au Sacred Heart Health Centre de McLennan, au Dr Pelland et à son équipe pendant que mon époux/notre père était à l'hôpital. Un gros merci aux pères Frigon, Prieur, Colin, Campagna et Ruant o.m.i. pour leur participation aux prières à Peace River et aux funérailles à Girouxville; à Ernest et Rolande Johnson, à la chorale de Girouxville et aux Dames chrétiennes. Merci à Vern Weber, à son épouse Marion et au personnel de Chapel of Memories de Peace River pour leur aide et leur soutien.

**La famille Simoneau**



# OFFRES D'EMPLOIS






Télévision **Alberta**

## Semaine du 17 au 23 avril 1993

**Samedi**
- 17h00 La bande des six
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Scully rencontre
- 19h30 Juste pour rire
- 20h00 Les grands films: Boum boum
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h22 Les nouvelles du sport
- 22h39 Télésélection: La marche pour la liberté

**Dimanche**
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 À communiquer
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Les inventions de la vie
- 20h30 Grandes gueules
- 21h10 Découverte
- 22h00 Le dimanche
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 22h49 Le Clap
- 23h15 Ciné-Club: Les contre bandiers de Moonfleet

**Lundi**
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Le Clan Campbell
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Sherlock Holmes
- 22h00 Dallas
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Second regard
- 00h59 Cinéma: Bras de fer

**Mardi**
- 14h30 Maritimes en direct: Invitée spéciale, Crystal Plamondon
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h57 La météo
- 21h03 Les nouvelles du sport
- 21h17 Les détecteurs de mensonges
- 21h47 Marilyn
- 22h18 CE SOIR EN REPRISE
- 22h47 Cinéma: Le solitaire

**Mercredi**
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Le Clan Campbell
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Ma maison
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Film: Joe contre le volcan
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Cinéma: La maison de Jeanne

**Jeudi**
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h57 La météo
- 21h03 Les nouvelles du sport
- 21h17 Les détecteurs de mensonges
- 21h47 Marilyn
- 23h18 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Cinéma: Le jupon rouge

**Vendredi**
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Le Clan Campbell
- 19h00 L'aventure: Julie Masse
- 19h30 À communiquer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Les grands films: C'est ma mort après tout
- 23h30 CE SOIR EN REPRISE
- 23h59 Cinéma: L'amour en noir




## Semaine du 17 au 23 avril 1993

**Samedi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Sacrée soirée
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Bon week-end
- 22h10 Journal télévisé Suisse
- 22h40 Thalassa
- 23h40 Sacrée soirée
- 01h10 Radio France internationale

**Dimanche**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Frou-frou
- 20h00 Jamais sans mon livre
- 21h00 Ramdam
- 21h30 Henri Guillemin présente Tolstoï
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Frou-frou
- 00h30 Ramdam
- 01h00 Radio France internationale

**Lundi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Bas les masques
- 20h30 Reportages
- 21h00 Opération open: Les chamois préfèrent l'ombre
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Bas les masques
- 01h00 Radio France internationale

**Mardi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Stars 90
- 20h30 À vos amours
- 21h30 Intérieur nuit
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Stars 90
- 01h00 Radio France internationale

**Mercredi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Grand écran
- 19h00 Le cercles de minuit
- 20h10 Le divan
- 20h35 Autant savoit
- 21h00 Tête à tête
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Les jupons de la révolution: La Baïonnette de Mirabeau
- 00h00 Grand écran
- 01h00 Radio France internationale

**Jeudi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h00 Tell quel
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h30 Montagne
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Faut pas rêver
- 23h30 Envoyé spécial
- 00h30 Tell quel
- 01h00 Radio France internationale

**Vendredi**
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Strip-tease
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 Le théâtre de Sacha Guitry: Toa
- 22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Strip-tease
- 23h40 Bouillon de culture
- 01h10 Radio France internationale

| *Alberta:* | | *Position* |
|---|---|---|
| *Edmonton* | *Shaw Cable* | *43* |
| *Edmonton* | *Vidéotron* | *37* |
| *Saint-Paul* | *Northern Cable* | *35* |
| *Red Deer* | *Shaw Cable* | *31* |
| *Medicine Hat* | *Cablev. Medicine Hat* | *18* |
| *Calgary* | *Rogers Cablesystems* | |

# LE FRANCO 465-6581


Statistique Canada / Statistics Canada

**Consultation sur le contenu du Recensement de 1996**

La Population Research Laboratory de l'Université de l'Alberta et Statistique Canada invitent des particuliers et des organisations à présenter des propositions concernant le contenu du recensement de 1996.

Nous aimerions connaître votre point de vue sur:
1. la nécessité de modifier le contenu actuel du recensement;
2. le besoin d'ajouter des éléments nouveaux au contenu du recensement;
3. les questions qui pourraient être enlevées;
4. Des façons dont le questionnaire de 1996 peut refléter le recensement de l'an 2001.

Si vous désirez présenter des commentaires ou une soumission sur le contenu du Recensement de 1996, veuillez envoyer une lettre ou une note écrite à:

Peter Palfenier, Chef des Communications Services consultatifs,
région des Prairies, a/s du Projet de la détermination du contenu du Recensement de 1996
8e étage, Park Square, 10001 Bellamy Hill,
Edmonton, Alberta, T5J 3B6

Canadä


Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497-3503.

PROJET

N° 802762 - pour TRANSPORTS CANADA, Norman Wells, T.N.-O., Aéroport Norman Wells, agrandissement de l'aire de trafic, phase III.

Date limite: le vendredi 30 avril 1993

On peut également ce procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada à Yellowknife, T.N.-O. et à Inuvik, T.N.-O.; on peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta et à Yellowknife, T.N.-O.

NOTA: Une scéance d'information aura lieu le 20 avril 1993, à 9h, au bureau de l'ingénieur résident, à Norma Wells.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä


Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497-3503.

PROJET

N° 802758 - pour TRANSPORTS CANADA, Aéroport de Watson Lake, Yukon. Rénovation extérieur de la construction de rondins utilisée comme aérogare/tour de contrôle, de manière à lui rendre son caractère d'origine.

Date limite: le mardi 11 mai 1993

Dépôt: 100,00$

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés au 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B.; on peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association de la construction situés à Vancouver, C.-B., à Edmonton, Alberta et à Whitehorse, Yukon.

NOTA: Une séance obligatoire d'appréciation du travail aura lieu le 4 mai 1993, à 9 h. Les entrepreneurs qui n'auront pas assisté à cette séance verront leur soumission automatiquement écartée.

INSTRUCTION

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi a l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

# DÉCÈS

## COUTU

La famille Coutu a la profonde douleur de vous faire part du décès de Florentine (Flora) Coutu, née Malbecq, décédée le 2 mars 1993 à l'âge de 68 ans.



Flora sera profondément regrettée par ses six enfants et leur famille; sa fille Liliane Coutu-Maisonneuve et son époux Marcel d'Edmonton; sa fille Paulette Packolyk et son époux Robert de Saint-Albert; sa fille Jacqueline Coutu et son époux Robert Warsaba d'Edmonton; son fils Philippe Coutu de Fort McMurray; sa fille Marie-Anne Alward et son époux Craig d'Edmonton, sa fille Michèle Anderson et son époux Lorne d'Innisfail; dix-sept petits-enfants et l'épouse de son petit-fils. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur unique Yvonne et son beau-frère Raymond Ketels, son neveu Jacques et son épouse Marlene et leur fils Kristophe, tous de Bruxelles en Belgique. L'époux de Flora, Laurent, est décédé en 1973.

Flora est née à Hal en Belgique, le 24 mai 1924. Elle a fréquenté l'école Jules Hallaux et l'école du Parnasse à Bruxelles. De 1942 à 1945, elle a étudié l'art à l'école normale, Institut de l'Enfant-Jésus à Bruxelles. En 1946, elle a épousé Laurent Coutu, un soldat canadien et ils se sont installés à Brosseau en Alberta. En 1966, Flora est retournée aux études pour compléter son baccalauréat en Éducation à l'Université de l'Alberta. Elle a ensuite enseigné durant huit ans à Saint-Paul, sept ans à l'école Grandin d'Edmonton et quatre ans à l'école St-Thomas d'Aquin jusqu'à sa retraite en 1985. Flora a profité de sa retraite en voyageant à plusieurs reprises en Belgique. Elle s'intéressait vivement à la sculpture, à la musique, à la littérature, au cinéma et surtout à la peinture. En tant qu'artiste, elle faisait beaucoup d'aquarelles. Nombreux sont ceux de sa famille et de ses amis qui chérissent ses tableaux. Elle était membre de l'ACFA, de l'Alliance française, du Petit Cercle et du War Brides Club. Sensible et actuelle, Flora aimait les discussions animées. Elle reste inoubliable par son intelligence vive et son grand sens de l'humour. La messe de la Résurrection a été célébrée, le 5 mars, en l'église St-Thomas d'Aquin par le père Clément Gauthier et la défunte a été inhumée au cimetière Holy Cross d'Edmonton.

**FOUR SEASONS ADVENTURES INC. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE FOUR SEASONS AIR CHARTER**

**AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN**

no 930411 WR au rôle:
Dossier no M 4205/F114-4-1

Four Seasons Adventures Inc. exerçant son activité sous le nom de Four Seasons Air Charter a présenté une demande à l'Office national de transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Cooking Lake (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **17 mai 1993**. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transport du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détail de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203

**NORTH AMERICAN AIRLINES LTD.**

**AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN**

no 930252 WR au rôle:
Dossier no M 4205/N44-3-1

North American Airlines Ltd. a présenté une demande à l'Office national de transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un services intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Calgary, Fort McMurray, Edmonton et Grande Prairie (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C et E.

Toute collectivité, personne ou entité intéressées, peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Offices national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **19 mai 1993**. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demandresse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transport du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203

## CN Exploration



**R. Boyd**

P.J. MacDonald, directeur général Exploitation du CN, Ouest canadien, est heureux d'annoncer la nomination de R.B. (Rick) Boyd au poste de directeur du district de l'Alberta du CN. M. Boyd aura la responsabilité de toutes les activités ferroviaires du district, lequel comprend 2 900 milles de voie, un important triage ainsi qu'un complexe d'ateliers à Edmonton. Le district emploie, en outre, 1 800 personnes.

Depuis son entrée au CN en 1969, M. Boyd a assumé plusieurs fonctions au sein de l'Exploitation, du Marketing, des Finances et de l'Établissement des prix de revient. Avant sa nomination, il était directeur du district de la Saskatchewan.

Natif de Winnipeg, M. Boyd détient un baccalauréat en sciences de l'université du Manitoba, et une maîtrise en économie de l'Université Concordia à Montréal. Il demeure actuellement à Edmonton avec sa femme et ses deux enfants.

# BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

## BONNYVILLE

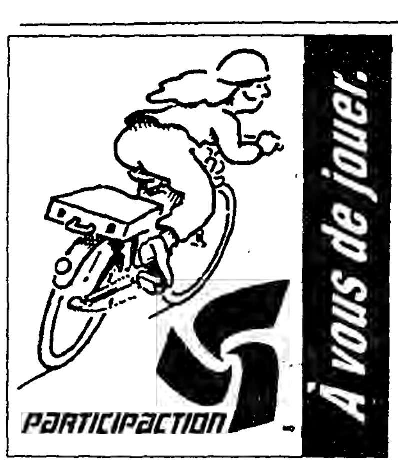
Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

## EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)






Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

La pré-maternelle Arc-en-Ciel de l'école St. Angela accepte les enfants de 3 et 4 ans. Inscriver vos enfants pour l'automne 1993, le 5 mai 1993 à 19h30. Info: Sue Bartman au 457-0892 ou Lorette Bowers au 454-6738. (7-5)

Le regroupement des Ainés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'quin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

## JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 20h et 2h.. Info: 852-5875 (J.A.)

## PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton.Info:424-2476

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Assemblée annuelle de la Société généalogique de Smoky River ainsi que de la Société généalogique des Franco-Albertains le 26 avril à 20h au local de la Société à Donnelly. Amenez vos amis, les nouveaux membres sont les bienvenus. Info: 925-3801

## ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Avis aux femmes entrepreneures et organismes qui désirent participer à Énergisation franco-femmes 93 à St-Paul. Si vous désirez «co-voiturer», veuillez communiquer avec Evelyne St-Amand-Hubert de l'AGFFA au 469-4401 (30-4)




**CRTC** **Avis public** **Canada**

CRTC - Avis public 1993-27 - Le Conseil annonce par la présente qu'il a reçu une demande en vue de renouveler la licence de câble de l'entreprise suivante expirant le 31 août 1993, et sous réserve d'interventions, il se propose de renouveler la licence. 4. EDMONTON (SECTEUR DE) ET LES RÉGIONS AVOISINANTES (Alta). Demande (921189700) présentée par SHAW CABLESYSTEMS (ALBERTA) LTD., 7605 - 50 Rue, Edmonton (Alta) T6B 2W9. Examen de la demande: 7633-50 Rue, Edmonton (Alta). La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et les bureaux régionaux du CRTC: 800, rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 5 mai 1993. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la section des Affaires publiques du CRTC à Hul au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou au bureau régional de Vancouver au (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
**Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

## EDMONTON

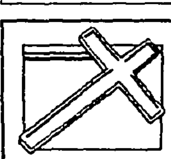
Gardienne avec expérience, disponible du lundi au samedi pour garder des enfants chez moi (tout près de la Faculté Saint-Jean). Info: Louise au 468-4215 (30-4)

## QUÉBEC

Recherche famille voulant déménager de l'Alberta au Québec, début juillet. Camion 14 pieds avec chauffeur. Coût du déménagement $1,500. Appeler au (819) 362-2160 (23-4)




Québécois artistique qui aime la danse sociale, mesure 5"7", mince, pratiquant le Taï Chi, ne buvant et ne fumant point, voudrait rencontrer pour des sorties, femme âgée entre 28 et 34 ans, même stature partageant ou s'adonnant à certains des points mentionnés ci-haut. Veuillez inclure une photo avec votre réponse si possible.
Le Franco (PA), 8923 - 82 Avenue, Edmonton (AB) T6C 0Z2.



**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

**LE FRANCO**
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

# Souper-Causerie

**22 avril 1993, 4e souper de la saison**

**Heure:**
bar payant 18h00
souper 19h00

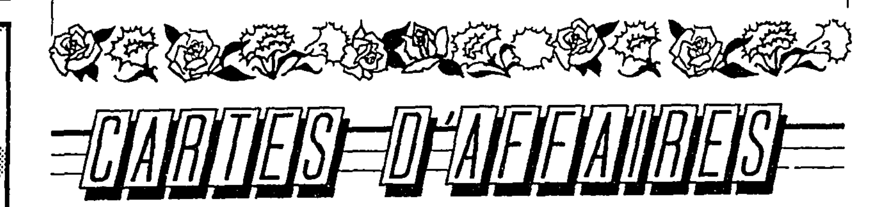
**Lieu:**
Club Royal Glenora
11160 River Valley Rd.

**Thème:**
Cheminement personnel d'une pianiste

**Conférencière:**
Gisèle Rouleau

**Coût:** 18$

*Bienvenue aux hommes!*



# CARTES D'AFFAIRES

# Le Chaînon

## La Fédération des parents francophones de l'Alberta
## Bulletin d'information vol.7 - #1 avril 1993

### Le 3ième regroupement culturel et annuel des étudiants francophones de la province

Plus que quelques semaines seulement, et **"LA FIN DE SEMAINE D'APPRÉCIATION CULTURELLE"** sera là. Notre activité prend de plus en plus d'ampleur puisque cette année, à notre 3ième édition, nous aurons la participation de 13 écoles, soit quatre de plus que l'an dernier, ce qui signifie un total de 400 jeunes. Au programme, les écoles: Citadelle (Legal), Du Sommet (St-Paul), École Francophone de Plamondon & Lac la Biche (Plamondon), Héritage (Jean-Côté), Maurice-Lavallée (Edmonton), Notre-Dame (Edmonton), Pavillon Boréal (Fort Mc Murray), Père-Lacombe (Edmonton), Saint-Anne (Calgary), Voyageur (Medley) et Dr. Bernard Brosseau (Bonnyville). Comme école invitée, nous recevrons le Collège Mathieu de Gravelbourgh.

Grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada, la cérémonie d'ouverture sera diffusée en direct sur les ondes de la radio CHFA à l'émission de la "Grasse Matinée" entre 9h00 a.m. et 10h00 a.m. Pour vous, parents et jeunes en région, vous aurez ainsi la chance de participer à l'événement. **Sur place, à titre de nouveautés** lors du festival, nous aurons un mini salon du livre de la librairie "Le Carrefour".

Les projets des arts visuels fabriqués par les étudiants de la maternelle à la 12ième année des écoles participantes seront exposés pendant toute la fin de semaine dans les couloirs de notre école hôte, l'école Maurice-Lavallée. Pour cette exposition, et **à titre de nouveautés également**, une visite guidée est organisée, le vendredi 30 avril, pour nos jeunes étudiant(e)s (maternelle à la 3ième année) des écoles Ste-Jeanne-d'Arc, Père-Lacombe et Notre-Dame d'Edmonton. Accompagné(e)s de leurs enseignant(e)s, nos plus petits auront la chance de voir leurs oeuvres affichées et auront la chance d'assister à un spectacle musical mettant en vedette Mme. Diane Roy.

Pour ce qui est du samedi, les ateliers offerts seront: Natalie Chung, pour nous parler des dessous d'**ALBERTA CE SOIR**, Claude Bernatchez (**LE CAFÉ CHAUD**) nous offrira un atelier en réalisation radiophonique, Marie Lavoie avec l'improvisation, Guylaine Normandin (**L'UNITHÉATRE**) avec comment concevoir une bande dessinée... et encore plein d'autres ateliers intéressants.

A date, nous avons recruté plusieurs bénévoles pour nous aider sur place, mais nous sommes toujours à la recherche de jeunes (entre 18 & 25 ans), pour nous porter main forte. Pour les 95 participant(e)s provenant de partout en province, nous sommes toujours à la recherche d'une trentaine de familles d'accueils pour l'hébergement. Alors si vous êtes intéressés à nous appuyer de quelques façons dans **"LA FIN DE SEMAINE D'APPRÉCIATION CULTURELLE"**, je vous invite à communiquer avec moi au bureau de la **F.P.F.A.**

Soyez au RENDEZ-VOUS, chers parents, et venez encourager et applaudir nos jeunes artistes, samedi 1er mai 1993, de 9h00 à 21h00 à l'école Maurice-Lavallée.

*Mario Deschamps, coordonnateur*

*Cette publication est possible grâce à l'appui financier du Secrétariat d'État du Canada*

*Les chiffres du recensement de 1991 mis en perspective*

# Tous les mariages mixtes ne produisent pas les mêmes résultats

Les chiffres rendus récemment publics par les médias concernant la langue d'usage des francophones à la lumière du recensement de 1991 ont été souvent présentés d'une façon plutôt pessimiste. Mais il importe d'apporter des nuances, soutient Armand Bédard, le directeur de la recherche à la CNPF.

«D'abord, il faut souligner que la langue d'usage est le reflet de ce que les gens sont obligés ou choisissent d'utiliser dans leur foyer. Et avec l'augmentation des mariages mixtes, il n'est pas surprenant que l'usage du français soit à la baisse.»

«Cependant, cette réalité ne doit pas occulter un chiffre clé : 96% des personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle le parlent encore. En fait, partout au pays, à l'exception notable de la Saskatchewan, les personnes déclarant le français comme étant leur *(ou une de leur)* langue maternelle est à la hausse.» *(voir Tableau 1)*

«De plus, partout au pays, on voit soit une très légère baisse ou des hausses appréciables d'inscriptions aux écoles françaises. Ce qui mérite quand même d'être remarqué, d'autant plus que la chute de la natalité doit aussi être prise en compte pour expliquer les baisses d'inscriptions scolaires.»

Par contre, il faut souligner qu'à l'avenir, une majorité de la clientèle potentielle de l'école française proviendra des mariages mixtes. «Là, les chiffres sont indiscutables. Ce qui veut dire que le nombre d'enfants des mariages endogames, qui fournissent actuellement la majorité des élèves, est appelé à diminuer d'une façon assez importante. En une formule, disons que la base du présent système s'effrite.»

Conclusion? «Il faut absolument développer des stratégies d'intervention auprès des mariages mixtes.» Armand Bédard s'est donc penché sur la langue maternelle des enfants en fonction de la composition du mariage.

Les résultats sont nets : «L'influence de la mère sur la langue apprise par les enfants est énormément plus forte que celle du père. Et ce n'est certainement pas dû au fait que la mère est au foyer, puisqu'une forte majorité sont sur le marché du travail.»

L'enseignement à tirer est clair : «C'est une erreur de mettre tous les mariages mixtes dans le même sac. Ils sont même très différents, puisque les chances de succès pour garder la langue sont généralement deux fois plus élevées si la mère est francophone.» *(voir le Tableau 2)*

**Tableau 1**

**LE FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE EN PROGRÈS**

Ce tableau permet de comparer les données des recensements de 1986 et 1991. Les chiffres correspondent aux personnes ayant déclaré le français comme leur langue maternelle ou une de leurs langues maternelles.

| Provinces | 1986 | 1991 | Changement |
|---|---|---|---|
| Terre-Neuve/Labrador | 3 210 | 3 230 | +0,6% |
| Île-du-Prince-Édouard | 6 310 | 6 285 | -0,4% |
| Nouvelle-Écosse | 38 945 | 39 415 | +1,2% |
| Nouveau-Brunswick | 245 785 | 250 175 | +1,8% |
| Québec | 5 445 820 | 5 746 630 | +5,5% |
| Ontario | 533 230 | 547 300 | +2,6% |
| Manitoba | 55 980 | 58 295 | +4,4% |
| Saskatchewan | 26 500 | 24 300 | -8,3% |
| Alberta | 62 685 | 64 760 | +3,3% |
| Colombie-Britannique | 53 140 | 58 680 | +10,4% |
| Yukon | 685 | 945 | +38,0% |
| Territoires du Nord-Ouest | 1 575 | 1 545 | -1,9% |
| Total | 6 473 865 | 6 801 560 | +5,06% |
| Total (sans le Québec) | 1 028 045 | 1 054 930 | +2,61% |

# Les chiffres (suite)

Le directeur de la recherche à la CNPF s'est aussi intéressé à l'évolution de la langue maternelle de l'enfant entre 0 et 17 ans. «Plus les enfants sont jeunes, plus les parents ont tendance à déclarer le français comme leur langue maternelle. Le phénomène varie entre les provinces. Il est limité lorsque les francophones vivent concentrés, mais la tendance demeure néanmoins réelle.»

Exemples. Pour les mariages mixtes en Colombie-Britannique, le taux de transmission du français est de 38,6% entre 0-4 ans et tombe à 27,9% entre 15-17 ans. En Nouvelle-Écosse, les chiffres sont respectivement 58% et 48%; au Manitoba 60% et 52%; en Ontario 69% et 67%; au Nouveau-Brunswick 91% et 89%.

La tendance au mariage mixte est aussi bien documentée. Elle varie bien entendu selon les provinces et les concentrations de francophones. En Ontario par exemple, chez les femmes francophones de 65 ans et plus, 28,9% ont épousé un anglophone. Le pourcentage passe à 43,4% chez les 15 à 24 ans. Au Nouveau-Brunswick, les chiffres sont respectivement 8,2% et 14,7%; au Manitoba 21% et 55,2%. *(voir Tableau 3)*

«L'école française doit faire face à la réalité et reconnaître que de plus en plus sa clientèle sera linguistiquement mixte. La création de classes d'accueil devient donc essentielle. Avec un bon programme, les jeunes parents vont embarquer. Cette génération est en effet plus réceptive au bilinguisme.»

**Tableau 2**

**LA TRANSMISSION DU FRANÇAIS DANS LES MARIAGES MIXTES**

Les pourcentages prennent en compte les enfants entre 0 et 17 ans. Exemple de lecture du tableau : en Nouvelle-Écosse, lorsque la mère est francophone et le père anglophone, 20,2% *(11,9% + 8,3%)* des enfants gardent le français, contre seulement 11% *(5,3% + 5,7%)* lorsque le père est francophone et la mère anglophone.

| | L'épouse est francophone | | | L'époux est francophone | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Province | Fr | Fr/Ang | Total | Fr | Fr/Ang | Total |
| T.-N../Lab. | 15,0 | 10,0 | 25,0 | 3,8 | 5,8 | 9,6 |
| Î.-P.-É. | 11,2 | 5,9 | 17,1 | 7,1 | 4,3 | 11,4 |
| N.-É. | 11,9 | 8,3 | 20,2 | 5,3 | 5,7 | 11,0 |
| N.-B. | 31,5 | 10,8 | 42,3 | 21,0 | 7,1 | 28,1 |
| Ont. | 22,5 | 11,0 | 33,5 | 8,8 | 6,8 | 15,6 |
| Man. | 14,6 | 6,5 | 21,1 | 6,3 | 4,2 | 10,5 |
| Sask. | 6,0 | 4,7 | 10,7 | 3,6 | 2,8 | 6,4 |
| Alberta | 9,5 | 6,8 | 16,3 | 3,0 | 3,8 | 6,8 |
| C.-B. | 8,5 | 8,8 | 17,3 | 2,5 | 4,8 | 7,3 |
| Yukon | 12,0 | 12,0 | 24,0 | 9,4 | 6,3 | 15,7 |
| T. N.-O. | 14,3 | 2,9 | 17,2 | 28,6 | – | 28,6 |

**Tableau 3**

**LES MARIAGES MIXTES SELON L'ÂGE DES FEMMES**

Exemple de lecture du tableau : en Alberta, 35% des femmes de 65 ans et plus ont un conjoint anglophone. Ce pourcentage passe à 64,9% pour les femmes âgées de 15 à 24 ans.

| Province | 65 + | 55 à 64 | 45 à 54 | 35 à 44 | 25 à 34 | 15 à 24 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| T.-N./Lab. | 36,4 | 53,8 | 56,0 | 70,6 | 62,8 | 57,1 |
| Î.-P.-É. | 25,0 | 31,3 | 44,2 | 52,6 | 54,4 | 61,5 |
| N.-É. | 24,6 | 38,0 | 42,4 | 49,3 | 50,3 | 51,1 |
| N.-B. | 8,2 | 11,0 | 12,8 | 14,1 | 14,1 | 14,7 |
| Ont. | 28,9 | 31,0 | 36,5 | 41,4 | 43,6 | 43,4 |
| Man. | 21,0 | 28,4 | 36,1 | 47,8 | 51,5 | 55,2 |
| Sask. | 28,8 | 38,7 | 52,0 | 65,4 | 68,8 | 65,7 |
| Alberta | 35,0 | 43,8 | 53,3 | 61,9 | 63,5 | 64,9 |
| C.-B. | 56,8 | 59,9 | 64,5 | 72,4 | 70,9 | 71,3 |
| Yukon | 100,0 | 66,3 | 66,7 | 63,6 | 60,0 | 100,0 |
| T. N.-O. | – | 66,7 | 44,4 | 52,9 | 56,9 | 100,0 |

***Source: INFO-PARENTS Fév.93***

Selon une étude menée par la FPFA!

## Les parents exercent une influence majeure et déterminante sur le choix d'orientation scolaire de leurs enfants.

**Voilà une des conclusions de l'étude intitulée "L'éducation secondaire francophone en Alberta: Raisons qui contribuent à l'abandon ou à la poursuite des études dans une école francophone".**

Bien qu'il y a plusieurs facteurs qui influencent le choix des jeunes, les statistiques indiquent une certaine tendance à l'effet que plus le français est la langue d'usage à la maison et que plus les parents s'impliquent et participent aux activités de la communauté, plus les enfants choisiront l'école francophone pour leurs études secondaires. L'inverse est aussi vrai, en ce sens que plus la langue d'usage à la maison est l'anglais, et que moins les parents participent aux activités de la communauté, moins les enfants choisiront l'école francophone pour poursuivre leurs études secondaires.

Les statistiques de l'étude nous rappellent que les parents servent effectivement de modèle auprès de leurs enfants et que les jeunes, bon gré mal gré, n'échapperont pas à cette influence.

Afin d'assurer une viabilité et une croissance continues des programmes d'études secondaires de la province, l'étude nous suggère les trois recommandations suivantes:

1. L'école francophone va se développer et s'épanouir dans la mesure ou elle est soutenue par un programme permanent d'animation culturelle, programme qui doit être conçu non seulement en fonction de l'école et de sa population estudiantine, mais aussi en fonction des parents et de la communauté que l'école dessert.

2. L'école francophone ne peut se développer et accroître sa capacité de répondre aux besoins de sa clientèle que dans la mesure où elle maintient un programme de recrutement permanent et continu.

3. Les parents doivent prendre conscience de l'influence déterminante qu'ils exercent sur leurs enfants sur le plan linguistique et assumer leur rôle de leadership à cet égard.

Une copie complète de l'étude est disponible auprès des directeurs des écoles francophones de la province et auprès de chaque président de comité de parents à travers la province. On peut aussi se procurer une copie de l'étude au bureau de la FPFA (468-6934).

Cette étude fut menée auprès de 160 étudiants, ainsi qu'un de leurs parents, inscrits aux niveaux 9e et/ou 10e années dans une des trois écoles secondaires francophones de la province au printemps de 1992. Les participants qui ont présenté le point de vue de pourquoi ils ont quitté l'école francophone venaient d'Edmonton seulement.

## Colloque sur l'animation culturelle

**En janvier dernier, une centaine de parents, enseignants, directeurs d'écoles, coordonnateurs culturels et étudiants ont participé au colloque provincial sur l'animation culturelle. Les activités de la fin de semaine avaient pour but de permettre aux participants de réfléchir sur leur implication dans le dossier de l'animation culturelle.**

Voici en résumé ce qui ressort des discussions de groupe et ce qui a été présenté à la plénière.

Les jeunes francophones doivent pouvoir vivre comme adolescents sans avoir à porter le surcroît du fait français comme quelque chose d'ajouté. La culture doit faire partie de sa vie à l'école et ça doit être normal ou aussi normal que possible.

Les mariages exogames posent des défis particuliers au système d'éducation francophone. Ils doivent être abordés dans le contexte du programme d'animation culturelle à l'école.

Rien n'existe en ce qui a trait à une politique relative à l'animation culturelle que ce soit au niveau de la province, des conseils scolaires ou même des écoles. Il est proposé qu'on cherche à changer cette situation.

On suggère la création d'un réseau entre les écoles pour faciliter le partage sur les questions de programmes culturels. Certaines suggestions sont d'échanger une lettre mensuelle, d'encourager des échanges entre élèves.

La programmation culturelle mérite l'attention concertée de plusieurs intervenants. Beaucoup de choses se passent dans les écoles mais ça se passe sans cadre de planification et sans contexte philosophique organisé ou réfléchi. On exprime le besoin d'améliorer la situation.

La programmation culturelle doit être intégrée au curriculum et donc tous les intervenants doivent en être parties prenantes: administrateurs, enseignants, parents, communauté, élèves.

### Conclusion

Ce colloque a permis une première mise en commun sur la question. Le tout s'est déroulé dans un contexte d'ouverture et d'échange franc et honnête. La problématique est importante et on ne peut plus laisser l'évolution du dossier de l'animation culturelle au hasard des circonstances. Selon les participants, il faut que le dossier soit pris en main et orienté de façon à y apporter un contrôle et une direction. Cela permettra à l'animation culturelle de jouer dans les écoles francophones le rôle important qui lui revient. On permettre ainsi à l''élève de développer son identité culturelle dans un milieu francophone.

**Le rôle d'orienter les efforts des intéressés dans le dossier revient en partie à la FPFA.**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

A-vous tous, parents et intéressé.es à l'éducation homogène et distincte pour francophones en Alberta, j'exprime mes plus chaleureux bonjours! Quel plaisir pour moi, à partir de mon coin éloigné de "gumbo", de blé et de miel, de pouvoir travailler avec des gens vaillants et persévérants. J'ai eu la chance de rencontrer certains de ceux impliqués à l'ouverture de l'école Voyageur et je garde en mémoire la fierté qui régnait à cet événement officiel. J'espère pouvoir mieux saisir, avec l'aide perspicace de notre bureau de direction, chacune de vos situations particulières afin d'avoir une vue d'ensemble réaliste nous permettant d'agir de façon ponctuelle.

Déjà, le Conseil d'administration a vécu une fin de semaine d'orientation où chacun a pu s'orienter davantage dans son rôle et ses responsabilités. Vous avez élu une équipe du tonnerre; à vous maintenant de vous assurer qu'ils connaissent vos préoccupations.

Les grands dossiers de la Fédération continuent d'évoluer. La gestion scolaire (quelle gestion scolaire? direz-vous) nous préoccupe beaucoup et nous continuons d'y travailler. Le préscolaire continue aussi à évoluer. Les besoins changent et les orientations prises pour les combler évoluent-elles aussi.

La fin de semaine d'appréciation culturelle s'en vient au galop. Encouragez vos écoles ainsi que les enseignants de vos enfants, à y participer pleinement. Soyez présent.e.s pour appuyer leurs efforts! Cet événement vous réserve de belles surprises et permettra à vos enfants d'échanger avec d'autres jeunes francophones de leur âge.

Toute évolution n'est pas facile, ni évidente. Nous devons maintenant développer de nouveaux champs d'interventions pour demeurer pro-actifs et garant d'une vision. Ceux-ci nous les identifions à partir de vos besoins...à VOUS la parole!

***Dolorèse Nolette, présidente***



Le nouveau conseil d'administration de la FPFA: Marc Arnal, président sortant, Christiane Spiers - conseillère (Edmonton), Laurent Conard - conseiller (Lethbridge), Dolorèse Nolette - présidente (Girouxville), Thérèse Cameron - trésorière (Calgary), Dominique Doucet - vice-présidente (Fort McMurray), Bernard Mahé - conseiller (Mallaig) et Anita Belzile - secrétaire (St-Isidore).

## Le Colloque et l'assemblée annuelle '93

C'est près de 100 parents qui se sont donnés rendez-vous aux activités du 6e colloque et Assemblée générale annuelle de la FPFA les 5 et 6 mars derniers. Sous le thème REGARD SUR NOS DÉFIS, la fin de semaine démarra avec des présentations de M. Yvon Mahé, directeur général de la Commission scolaire de St-Isidore et M. Armand Bédard, directeur de la recherche à la Commission nationale des parents francophones de St-Boniface au Manitoba. Ce dernier en a aussi profité pour transmettre les plus récentes nouvelles concernant la décision de la Cour suprême dans le dossier de la gestion scolaire au Manitoba.



Le Conseil d'administration tient à remercier le président sortant Marc Arnal pour sa contribution

Le samedi matin, en plénière générale, les participants ont eu l'occasion d'écouter les propos de Marc Arnal et Denis Tardif, présidents respectifs de la FPFA et l'ACFA. Tous deux siègent sur le comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire, comité établi par le Ministre de l'Éducation pour proposer une réglementation qui accompagnera le projet de loi sur la gestion scolaire (lorsqu'il sera adopté). Soulignons que l'Association des enseignants de l'Alberta (ATA) et l'Association des commissions scolaires de l'Alberta (ASBA) siègent aussi sur ce comité.

Selon Ms. Tardif et Arnal, les travaux du comité ne trouveront leur plein sens que lorsque le projet de loi sera adopté et il est important que les parents intensifient leur lobbying auprès des élus, surtout les députés de leur région.

Par la suite, les participants ont pu assister à deux des six ateliers portant sur les sujets suivants: les classes jumelées, les mariages exogames, le multiculturalisme dans les écoles, l'estime de soi, les ententes fédérales/provinciales et le préscolaire au plan provincial.

Enfin, l'AGA aura permise, entre autre, de présenter les rapports financiers, le rapport du président et de combler les postes vacants au Conseil d'administration.



Dolorèse Nolette remet une plaque spéciale au comité de parents COPAINS DE JEUX afin de souligner l'énorme travail qu'a accompli ce groupe de parents au cours de l'année. 54 enfants participent maintenant aux activités du groupe.



Dolorèse Nolette remet la plaque de la CNPF aux représentants du comité de parents de l'école Père-Lacombe, soulignant tout le travail que le comité a accompli dans le processus d'établir cette 10e école francophone en Alberta

## La Cour donne pleine raison aux parents franco-manitobains

La Cour suprême du Canada donne pleine reconnaissance à l'exclusivité de la gestion aux parents francophones ainsi qu'au droit à des lieux distincts et à un conseil scolaire autonome pour la province.

Le jugement dit clairement que le nombre possible d'élèves de langue française justifie l'établissement d'un conseil scolaire de langue française autonome au Manitoba dont la gestion et le contrôle appartiendraient exclusivement à la minorité linguistique francophone. Cette décision va donc plus loin que la décision Mahé, lorsque le Juge déclarait qu'à Edmonton, le nombre justifiait au minimum la gestion proportionnelle et garantie, mais pas nécessairement une commission scolaire.

Le gouvernement doit légiférer sans tarder comme le souligne la Cour suprême. Le gouvernement a maintenant le devoir de mettre sur pied une structure administrative permanente qui assurera la transition et l'implantation d'un système scolaire francophone en coopération avec les parents, tenant compte de leurs besoins.

Comme le dit bien le jugement: "Il est extrêmement important que les parents de la minorité linguistique ou leurs représentants participent à la détermination des besoins en matière d'instruction et à l'établissement de structures et de services qui répondent le mieux possible à ces besoins."

*Source: Mini-journal, FPCP Manitoba*

## Ouverture officielle de deux nouvelles écoles

C'est avec beaucoup de joie et fierté que la FPFA s'est jointe aux parents, élèves et membres du personnel des écoles Père-Lacombe d'Edmonton et Voyageur de Medley, les 23 février et 19 mars derniers, pour célébrer l'ouverture officielle de leurs écoles.



*Dolorèse Nolette, présidente de la FPFA, remet une plaque souvenir au président du comité de parents de VOYAGEUR, M. Jean-Claude Vienneau*

Rappelons que l'école Voyageur a aménagé dans ses nouveaux locaux (l'ancienne école Beaver) en septembre 1992 et qu'elle compte actuellement 175 élèves de la maternelle à la



*Thérèse Cameron, vice-présidente de la FPFA, remet une plaque souvenir à la présidente du comité de parents de Père-Lacombe, Marjolaine Thom.*

9ième année. L'école Père-Lacombe, située dans le nord-est d'Edmonton, accueille à chaque jour de la semaine ses 153 élèves de la maternelle à la 6ième année.

Félicitations à tous et chacun, enseignants - étudiants - parents, qui avez mis beaucoup d'effort pour présenter de superbes cérémonies d'ouverture.